# Le lien entre l'université et le siècle

Autor(en): **Delamuraz, Jean-Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **41 (1983)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-139004

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# LE LIEN ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LE SIÈCLE

Jean-Pascal DELAMURAZ,
*Conseiller d'Etat et*
*Conseiller national*

Les missions de l'Université et de l'économie ne sont pas identiques. Il convient cependant de ne pas les institutionnaliser au point de créer des mondes parallèles, cloisonnés, étanches. Au contraire, il est primordial de les relier, de dégager leur évidente complémentarité et d'en faire bénéficier la communauté toute entière, au nom même de l'intérêt général. La Société d'études économiques et sociales y contribue exemplairement.

Née dans un élan de solidarité, en période de conflits internationaux où notre pays se sentait gravement menacé, la Société d'études économiques et sociales a été marquée par les qualités de coeur, de volonté et d'intelligence de ses pionniers. Ils ont rassemblé, sans exclusive, les représentants des milieux aptes à contribuer avec succès au renforcement de l'économie nationale. Ils ont jeté des ponts entre l'Université et le siècle. Ils se sont engagés, hors de tout mandarinat, de tout esprit de chapelle, de toute réserve hautaine. Ils ont organisé l'indispensable rendez-vous, le grand forum où vivent et s'échangent les idées.

La situation économique d'aujourd'hui n'est pas celle des années 40. Les préoccupations de l'heure ne s'appellent plus le désenclavement ou la restructuration, mais la lutte contre le protectionnisme. Le défi à relever est tout aussi vital. Il oblige l'entreprise à un effort acharné d'adaptation et la condamne à l'innovation, sous peine de disparition. D'où l'importance de la formation de la force de travail qui lui permettra d'assimiler ou d'entreprendre les mutations technologiques nécessaires.

Au premier chef, l'Université détient les clefs de cette réussite, car c'est elle qui constitue le réceptacle vivant des connaissances et qui valorise les potentiels humains.

Le monde est en marche. Il impose son rythme à tous. Il déniche ceux qui, dans l'économie ou à l'Université, se sont réfugiés dans des havres de quiétude, hors du temps. A cette composante de notre environnement, il faut que chacun réponde par un engagement qui manifeste sa responsabilité.

Sur le terrain des relations entre les hautes écoles et l'économie, il est déjà possible de citer les rencontres entre l'Ecole polytechnique fédérale et les industries comme un exemple-type. Cette collaboration fait tache d'huile puisqu'elle incite des professeurs d'écoles techniques à entreprendre à leur tour de telles démarches.

Il importe que le corps professoral soit toujours davantage motivé à cette nécessité d'ouverture envers le monde économique. Il s'agit pour les enseignants d'apporter leur savoir aux responsables de l'économie et de leur communiquer leurs observations scientifiques. Cette mobilisation intellectuelle se révèle bénéfique, en matière de recherche industrielle notamment. Elle doit aller systématiquement jusqu'à la réalisation de prototypes, comme cela se pratique déjà ponctuellement. En retour, l'enseignement sera fécondé par l'expérience que procure la vie des affaires: enrichissement mutuel, où les principes de liberté du commerce et de liberté académique se rejoignent significativement.

C'est précisément là que l'action de la Société d'études économiques et sociales prend tout son sens. Dotée d'un comité dont les membres sont issus des sphères universitaires et des sphères économiques, la Société d'études économiques et sociales occupe une position charnière. Elle est bien placée pour sensibiliser à la nécessité de collaborer et pour entreprendre la collaboration, dans l'indépendance de sa démarche. La Société d'études économiques et sociales a les moyens de contribuer à vivifier et à revivifier notre tissu économique.

Notre bien-être aujourd'hui est étroitement dépendant des efforts que nous faisons pour développer les effets de synergie, l'information mutuelle et le contact, alors qu'une opposition artificielle entre l'économie et la politique ne peut que nuire à la recherche de la prospérité. De même, le cloisonnement a des effets semblables.

A cette mission de pont et de contact, il faut s'employer résolument, chacun gardant sa place et comprenant que l'église doit rester au milieu du village!

La Société d'études économiques et sociales, c'est précisément une des institutions qui peut constituer le cadre de ces échanges.